

J'estime toutefois que cette protestation contre une façon de procéder qui pêche peut-être contre la conduite parfaite qu'observeraient les autres députés s'ils étaient dans la situation du ministre constitue peut-être une critique à l'endroit du cabinet mais non pas à mon avis un cas justifiant au premier abord une question de privilège.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La parole est au député de Saint-Jean-Est qui désire poser une question supplémentaire.

LA PROPOSITION D'ÉTABLISSEMENT D'UN INDICE DU COÛT DE LA VIE POUR LES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et a trait à Statistique Canada. Vu qu'au Canada, le gagne-petit dépense à certains éléments constitutifs de l'indice des prix à la consommation, comme les denrées alimentaires et le logement, une plus grande partie de son revenu que la famille canadienne moyenne, le ministre chargerait-il Statistique Canada d'établir un indice des gagne-petit qui traduise fidèlement les effets des hausses du coût de la vie sur ce secteur de la société?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de transmettre cette suggestion au statisticien en chef.

* * *

LE LOGEMENT

LA MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS CONSENTIS AUX PROVINCES À L'ÉGARD DES LOGEMENTS PUBLICS—LES VUES DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État responsable du logement. Comme la hausse de 10,3 p. 100 de l'indice habitation dans l'indice général du coût de la vie, annoncée aujourd'hui, représente la hausse la plus forte depuis une vingtaine d'année sur une période comparable, et comme les taux d'intérêt sont la cause majeure de cette augmentation, le ministre expliquerait-il à la Chambre la décision incroyable prise par son ministère la semaine dernière, soit de majorer de 10 à 10% p. 100 le taux d'intérêt applicable aux crédits alloués aux provinces pour le logement public? Puisque nous avons besoin de logements sociaux et que nous devons résoudre le problème des taux d'intérêt, le ministre peut-il expliquer les raisons pour lesquelles le gouvernement la semaine dernière a relevé les taux d'intérêt sur les prêts qu'il consent aux provinces?

● (1420)

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, la SCHL prête habituellement aux provinces les sommes d'argent dont elles ont besoin et le taux d'intérêt qu'elle leur demande est celui auquel elle emprunte l'argent du ministère des Finances, plus 3/8 p. 100, je pense, pour les frais d'administration. Il en a toujours été ainsi, sauf s'il s'agit de subventions accordées pour certains programmes de subventions remboursables avec intérêt. Nous l'avons fait pour des programmes dans le passé et nous continuerons à le faire; on pourra d'ailleurs le constater à l'égard des nouveaux programmes.

Questions orales

LES MOTIFS DE L'ÉCART DES TAUX D'INTÉRÊT POUR LES AMÉNAGEURS PRIVÉS ET LES PROVINCES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre sait très bien que c'est lui qui doit prendre la décision à cet égard. Pourquoi le gouvernement prête-t-il de l'argent aux provinces pour la construction de logements sociaux à 10% p. 100 alors qu'il en prête à 8 p. 100 à des aménageurs privés? Comment explique-t-il cette forte différence entre le taux d'intérêt exigé des provinces et celui demandé aux lotisseurs qui construisent des logements qui rapportent des dividendes limités.

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, il faut bien juger la situation. Les taux d'intérêts doivent être proportionnels aux frais dans une certaine mesure, même lorsqu'il s'agit de subventions. C'est, d'après moi, une façon logique de prêter de l'argent aux provinces à moindre frais que l'argent qu'elles peuvent obtenir d'elles-mêmes. Elles semblent heureuses d'accepter ces conditions et nous offrons des subventions dans les domaines qui nous paraissent avantageux.

* * *

LES FINANCES

DEMANDE D'AFFECTATION AU SECTEUR DE L'HABITATION DE CRÉDITS DESTINÉS AUX IMMEUBLES FÉDÉRAUX

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Finances? Comme l'un des remèdes proposés par le gouvernement pour juguler l'inflation suppose un accroissement des subsides, le gouvernement songe-t-il à revenir sur son intention d'affecter quelque 128 millions de dollars, au cours de la présente année financière, aux immeubles fédéraux de la région d'Ottawa et à les affecter plutôt au secteur de l'habitation qui en a tant besoin?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les premiers ministres provinciaux ont convenu, lors de leur rencontre avec le premier ministre et moi-même...

Une voix: Avant ou après la pause-café?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Après la pause-café, monsieur l'Orateur; ils ont donc convenu que, dans certaines régions où la situation est particulièrement critique, il serait sans doute sage de s'occuper d'abord du logement. C'est une possibilité que je veux étudier. Je donnerai une réponse plus complète au député quand je présenterai le budget.

DEMANDE DE SUPPRESSION OU DE RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION—LE PRIX DES TERRAINS À BÂTIR ET LE CALCUL DE L'INDICE DU COÛT DE LA VIE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances. Comme l'indice des prix à la consommation pour octobre révélait encore une hausse des coûts du logement, et comme cet indice ne comprend pas le coût des terrains, celui de tous les coûts du logement qui accuse la hausse la plus frappante, le ministre songe-t-il à supprimer ou abaisser la taxe de vente de 11 p. 100 sur les